

PROJET DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER COMME FACTEUR DE CROISSANCE (PROMINES)

UNITE D'EXECUTION DU PROJET

ID Projet : P106982 – IDA – H589 ZR – TF010744

Inventaire des besoins et priorités en ressources logistiques du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, et préparation du budget pluriannuel d'investissement.

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Dans le but de renforcer la gouvernance du secteur des Mines et augmenter la contribution de celui-ci à l'économie nationale, le Ministre des Mines a initié un Audit Institutionnel et Organisationnel du secteur.

Pour la réalisation de cette tâche, le Cabinet International Price Waterhouse Coopers "PWC" a été recruté. Ce dernier a identifié les différents problèmes qui plombent l'organisation, le fonctionnement et la performance de l'Administration et des Services Spécialisés du Ministère des Mines à deux dimensions, à savoir :

a) Dimension stratégique

- L'absence d'une vision stratégique clairement définie et partagée ;
- L'absence des données géologiques actualisées ;
- La coexistence de deux Cadres Organiques ;
- L'absence de cadre de collaboration formalisé entre les entités de l'Administration des Mines, les autres Services et organismes de l'Etat ;
- Le privilège accordé aux tâches opérationnelles aux dépens de la planification stratégique et des partenaires stratégiques au niveau de l'Administration Centrale du Ministère.

b) Dimension organisationnelle

- Les faiblesses sur les aspects de gestion des ressources humaines ;
- Les doublons identifiés dans l'organisation actuelle ;
- La centralisation des tâches et des décisions ;
- L'absence de dispositif de contrôle interne ;
- Le manque de moyens financiers et logistiques ;
- La structure et les ressources organisationnelles peu adaptées aux défis du Ministère.

Au regard de ce qui précède, l'auditeur a formulé des recommandations qui se focalisent autour des axes ci-après :

- ✓ Le plan stratégique ;
- ✓ L'optimisation de la gestion des Ressources Humaines ;
- ✓ L'organisation et fonctionnement du Ministère des Mines ;

- ✓ La redynamisation de la gestion de l'artisanat minier ;
- ✓ L'amélioration des conditions de travail de l'Administration du Ministère et des Services Spécialisés ;
- ✓ L'optimisation du dispositif de gestion financière du secteur des Mines.

En ce qui concerne particulièrement l'amélioration des conditions de travail de l'Administration du Ministère et des Services Spécialisés, notamment par la voie des ressources logistiques du secteur des Mines, le Consultant a relevé que les difficultés logistiques de l'Administration des Mines et des Services Spécialisés proviennent essentiellement du déficit en ressources financières. L'implication du Gouvernement est requise pour la résolution de ce problème crucial, et a fait les recommandations suivantes :

- Obtenir une augmentation des sommes disponibles pour le budget d'investissement ;
- Construire des édifices devant centraliser tous les services des Mines à Kinshasa et dans les Provinces pour résoudre le problème de dispersion des bureaux des services des mines à Kinshasa et dans les Provinces. La RDC devait avoir un bâtiment du Ministère des Mines à la taille de ses potentialités ;
- Doter Le C.E.E.C, le CAMI, le SAESSCAM, la C.T.C.P.M. et les services de l'Administration des Mines de certains matériels et équipements de base afin de leur permettre d'être efficaces dans la réalisation de leurs missions ;
- Chaque entité devrait préparer un plan d'investissement pluriannuel à soumettre au gouvernement et à discuter avec les partenaires pour le financement de sa réalisation. Ce plan d'investissement requiert :
 - Un inventaire détaillé et exhaustif des équipements disponibles aujourd'hui incluant les dotations déjà reçues des bailleurs de fonds ;
 - Une définition des besoins logistiques effectifs de chaque entité (aligné sur les objectifs stratégiques du secteur et le plan stratégique de l'entité) ;
 - Une proposition de calendrier pour le financement de la différence entre les besoins et l'existant.

Pour ce faire, PROMINES se propose de recruter un Consultant qui doit être Firme (Bureau d'études) spécialisée, qui sera chargé de procéder à un inventaire des besoins et priorités en ressources logistiques du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, et de préparer un budget pluriannuel d'investissements conséquent y relatif.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Les présents Termes de Référence sont élaborés dans le but de recruter un Consultant qui sera chargé de procéder à l'inventaire des besoins et priorités en ressources logistiques du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, et de préparer un budget pluriannuel d'investissements conséquent.

3. Missions

Le Consultant aura pour missions de réaliser les activités suivantes :

- Faire un inventaire complet des besoins et priorités en ressources logistiques du Ministère des Mines et ses organismes ;
- Identifier les besoins patrimoniaux du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés ;
- Etablir une priorisation des besoins de ressources logistiques du Ministère des Mines et ses organismes ;
- Préparer un budget pluriannuel d'investissements pour le Ministère des Mines et ses organismes spécialisés.

Pour chacune de ces activités, il devra réaliser spécifiquement ce qui suit :

3.1. *Inventaire complet du Ministère des Mines et ses organismes spécialisés*

L'inventaire doit :

- comprendre les propriétés suivantes :
 - Bâtiments de tout type ;
 - Terrains ;
 - Voitures, motos, camions ;
 - Meubles ;
 - Matériel informatique (ordinateurs, printers, etc.) ;
 - Autres biens de valeur économique ou commerciale.
- comprendre une description complète des bâtiments, terrains, et voitures, motos et camions, et une description suffisante des autres biens ;
- comprendre aussi, le cas échéant, d'autres éventuels droits patrimoniaux de valeur économiques du Ministère des Mines ;
- comprendre, dans le cas des bâtiments, terrains, voitures, motos et camions, les documents juridiques qui servent de base pour attribuer la propriété à l'état de la République Démocratique du Congo ;
- attribuer un code numérique à chaque bien, organisé selon la nature du bien, pour permettre leur identification ;
- attribuer une valeur à chaque bien, en accord avec de critères de valeur de marché ;
- indiquer l'état de conservation des biens pour faciliter la planification de la maintenance et la substitution, le cas échéant ;

3.2. *Identification des besoins patrimoniaux du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés*

Sur base de l'inventaire ci-dessus de l'état des biens du Ministère des Mines et ses organismes et ses déficits dans ce domaine, le consultant doit :

- identifier leurs besoins patrimoniaux, particulièrement dans le cas des bâtiments, voitures, camions et motos, et meubles.
- faire des propositions motivées de maintenance et réparation et de nouvelles acquisitions, y compris le budget nécessaire dans chaque cas.

3.3. Priorisation des besoins de ressources logistiques du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés

Sur base de l'inventaire ci-dessus de l'état des biens du Ministère des Mines et ses organismes et ses déficits dans ce domaine, le consultant devra :

- établir une priorisation des besoins en ressources logistiques du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, pour faciliter la planification des investissements, particulièrement dans le cas des bâtiments et des voitures, camions, et motos ;
- pour établir la priorisation, prendre en compte les aspects techniques et économiques des besoins logistiques, les nécessités les plus immédiates et pas ajournables, et les projections de disponibilités budgétaires du Ministère.

3.4. Préparer un budget pluriannuel d'investissements pour le Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés

Sur la base de l'identification des besoins patrimoniaux du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, de la priorisation des besoins de ressources logistiques, ainsi que des projections sur les disponibilités de ressources financières du Ministère de Mines et de ses organismes, le consultant :

- devra préparer un budget pluriannuel d'investissements pour le Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, avec un scénario entre cinq et sept ans ;
- peut présenter diverses alternatives de budget pluriannuel d'investissement pour faire face à divers possibles scénarii financiers.

4. Résultats attendus

- ✓ un inventaire complet des besoins et priorités en ressources logistiques du Ministère des Mines et ses organismes ;
- ✓ la liste des besoins patrimoniaux ;
- ✓ une priorisation des besoins de ressources logistiques ;
- ✓ un budget pluriannuel d'investissement conséquent.

5. Livrables

Outre le rapport final, le Consultant devra produire les documents ci-après :

- Un inventaire complet des biens du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés ;
- Un rapport sur les besoins de biens patrimoniaux du Ministère des Mines et de ses organismes spécialisés, en spécifiant les priorités des besoins de ressources logistiques ;
- Une proposition de budget pluriannuel d'investissements (ou diverses alternatives de budget pluriannuel d'investissements).

6. Calendrier.

La mission sera exécutée pendant **Six (6) mois** à compter de la date du démarrage de la mission.

7. Profil du Consultant

Le Consultant devra être une Firma de calibre international (Cabinet, Bureau d'Etudes etc.), disposant d'au moins Dix (10) années d'expérience dans les reformes similaires, et spécialisée dans l'organisation du travail, dans la planification de ressources, et ayant déjà réalisée des missions similaires durant les cinq dernières années.

Personnel-clé membre de l'équipe du Consultant :

L'équipe du Consultant sera formée avec des Experts de niveau universitaires spécialisés notamment en ;

- 1) Management ou Gestion Administrative ;
- 2) Planification de ressources;
- 3) Economie ;

8. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), conformément aux Directives : *«Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale», édition Mai 2004, révisée en Octobre 2006 et en Mai 2010 ».*